

SAUVETAGE DES AMPHIBIENS À SUCY-EN- BRIE

Du 02/02/2019 au 08/06/2019

Rue de Lésigny, 94370 Sucy-en-Brie

Action menée par :

[Association R.E.N.A.R.D.](#)

Partenaire :

Primes j'agis pour la nature 2018

Événement associé :

[Journée mondiale des zones humides 2019 !](#)

En deux mots

A la fin de l'hiver, après l'hibernation, les amphibiens quittent la forêt et migrent vers les points d'eau pour s'y reproduire. Malheureusement, avec l'urbanisation, des obstacles sont présents sur leur trajet et de nombreux individus risquent de se faire écraser. C'est le cas à Sucy-en-Brie où l'axe de migration des amphibiens est coupé par une route. L'association met donc en place depuis 2 ans un dispositif de protection pour récupérer et déplacer les amphibiens de l'autre côté de la route, en toute sécurité ! (Une action semblable se réalise dans la commune de Croissy-Beaubourg).

Rôle et profil bénévole

Vous pouvez participer à la pose des barrières de protection (le dimanche 17 février 2019 à Sucy-en-Brie) et/ou au ramassage des amphibiens (de fin-février à début-juin 2019) pour les transporter de l'autre côté de la route, vers le Parc des Sports où se trouvent les points d'eau.

Publics visés

Seul ou entre
amis
En famille

Condition physique

Accessible à tous

Localisation

Rue de Lésigny, 94370 Sucy-en-Brie

Conditions d'accueil

Logement, nourriture...

Le logement et la nourriture ne sont pas fournis.

Conditions financières

Cette action est gratuite.

Équipement recommandé

Nous fournissons le matériel : lampes, seaux, eau (pour avoir les mains humides quand on manipule l'animal), gants si besoin... Il est également conseillé de s'équiper correctement (vêtements chauds et imperméables suivant les conditions météo) et d'un gilet jaune pour les ramassages le soir.

Conseils et avertissements

Pour le ramassage des amphibiens qui est une action régulière (chaque jour matin et/ou soir), nous recherchons des personnes sérieuses et disponibles pour se rendre sur le terrain plusieurs fois par mois. Des formations sur les amphibiens et sur le protocole de ramassage sont prévues à cet effet.